

Communiqué de presse : Progrès accomplis dans l'application de la Convention, la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité offrent un cadre décennal ambitieux à l'action de la part de tous les pays et toutes les parties prenantes pour sauvegarder la biodiversité et augmenter les avantages qu'elle apporte aux populations. Le Plan stratégique fournit un cadre global sur la biodiversité, non seulement pour les conventions relatives à la biodiversité, mais pour l'ensemble du système des Nations Unies et tous les autres partenaires engagés dans la gestion de la biodiversité et l'élaboration de politiques. Comprenant une vision commune, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux quoique réalisables connus sous le nom d'Objectifs d'Aichi, le Plan stratégique sert de cadre souple pour établir des objectifs nationaux et régionaux et pour renforcer la cohérence et l'efficacité de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique – la conservation de la biodiversité, l'utilisation de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité¹

À la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, les Parties feront le bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Cet examen sera basé sur les informations contenues dans les cinquièmes rapports nationaux établis au titre de la Convention, les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, les évaluations régionales de la biodiversité et des services écosystémiques réalisées pour l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Pacifique, et l'Europe et l'Asie centrale, ainsi que les évaluations thématiques sur la dégradation et la restauration des terres effectuées par la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), ainsi que la documentation scientifique récente et les informations sur les indicateurs.

Ce sera la dernière occasion d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 avant son évaluation finale qui figurera dans la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique* (GBO-5). Il est prévu que le plan d'élaboration du GBO-5 sera convenu par la Conférence des Parties.

Les évaluations entreprises jusqu'à présent, y compris celles qui ont été entreprises par les Parties à la Convention pour leurs cinquièmes rapports nationaux et la quatrième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, suggèrent que, bien que des progrès soient réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique, ceux-ci sont trop lents pour permettre d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020 à moins que les efforts soient considérablement augmentés. Bien que la plupart des pays prennent des mesures pour sauvegarder la biodiversité, il est difficile de déterminer ce qui constitue une mesure efficace. C'est pourquoi la

¹

Quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ; Neuvième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ; Troisième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages ; 17-29 novembre 2018

Conférence des Parties examinera différents outils d'évaluation de l'efficacité des instruments de politique pour la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.

Des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et une base plus solide pour établir l'efficacité des mesures prises et des politiques adoptées pour remédier au déclin continu de la biodiversité seront d'importantes mesures à prendre pour créer la base d'information nécessaire pour mettre en place un cadre mondial de la biodiversité efficace pour l'après-2020. Le processus d'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 sera aussi examiné à la conférence.

Liens importants

- Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité : www.cbd.int/sp
- Les rapports nationaux : www.cbd.int/reports/
- Les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique : www.cbd.int/nbsap/
- Les Perspectives mondiales de la diversité biologique : www.cbd.int/gbo/